

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Corps :	Professeur des universités
Article :	46-1
Chaire :	Non
Section 1 :	71-Sciences de l'information et de la communication
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Internationalisation-Afrique-Journalisme
Job profile :	Learning:journalism and media studies.A sound scientific knowledge on the adoption of media technologies by African countries is recommended.Research:To follow up PhD studies and to promote research on journalism,media,African Francophony;Administration:to direct international academic partnerships
Research fields EURAXESS :	Communication sciences Audiovisual communication Communication sciences Media studies Communication sciences Journalism Communication sciences On-line information services Communication sciences Other
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	PESSAC
Code postal de la localisation :	33600
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	DOMAINE UNIVERSITAIRE 33607 - PESSAC
Contact administratif :	MADAME MARIE-PIERRE SARROTTE
N° de téléphone :	Gestionnaire RH 05 57 12 45 44
N° de Fax :	05 57 12 45 44
Email :	marie-pierre.sarrotte@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de saisie :	11/02/2022
Date de dernière mise à jour :	15/02/2022
Date de prise de fonction :	01/09/2022
Date de publication :	22/02/2022
Publication autorisée :	OUI
Mots-clés :	information-communication ; médias ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR sciences des territoires et de la communication
Référence UFR :	Departement ISIC
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA4426 (200919217D) - UR 4426 - MEDIATIONS, INFORMATIONS, COMMUNICATION, ARTS
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2022

POSTE N°0854

Nature de l'emploi	Professeur des Universités
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	Article 46.1
Spécificité du poste	Internationalisation-Afrique-Journalisme
Section CNU	71ème
Localisation	Département ISIC – UFR STC – Université Bordeaux Montaigne
Etat du poste	Vacant
Date de prise de fonctions	01/09/2022
Résumé du poste en anglais	a) Learning : journalism and media studies. A sound scientific knowledge on the adoption of media technologies by African countries is recommended. b) Research : To follow up PhD studies and to promote research on journalism, medias, African Francophony; c) Administration task : to direct international academic partnerships.
Euraxess research fields	Communication Sciences : Audiovisual communication, Media studies, Journalism, On line information services, Other
Enseignement	L'enseignement s'organiserà autour de l'analyse des systèmes médiatiques en prenant en compte la large diversité de dispositifs allant des médias traditionnels (en particulier presse écrite et radio) aux nouveaux médias (réseaux socio-numériques, micro-blogs, téléphonie mobile, objets connectés, ...). Une attention particulière sera portée sur les modes et les techniques de production et de transmission, les acteurs, les pratiques, et les effets médiatiques en réception, ainsi que les organisations économique-sociales des

	<p>milieux professionnels, en particulier des journalistes. Une connaissance de la communication médiatique mondialisée, notamment l’appropriation des technologies dans les pays du continent africain est fortement recommandée.</p>
<p>Recherche</p>	<p>Le (a) candidat(e) développera des recherches et encadrera des thèses autour des pratiques médiatiques et journalistiques, plus globalement dans une perspective internationale et plus spécifiquement en francophonie africaine. Ses travaux devront s’inscrire dans les préoccupations de l’axe « Médias, Cultures et Sociétés » du laboratoire MICA et s’insérer dans le sillage de la tradition bordelaise des études sur les médias africains. Le MICA reste attractif pour les jeunes chercheurs de ce continent. Il s’agira notamment de contribuer aux travaux du projet FrancophoNéA porté par l’université Bordeaux Montaigne. En synergie avec le laboratoire LAM, il/elle développera les études africaines au sein de l’Université Bordeaux Montaigne et contribuera à étendre les coopérations avec les universités de différents pays africains dans la perspective de l’alliance universitaire européenne. Il/Elle veillera à développer des projets valorisant l’interdisciplinarité et la collaboration avec les chercheurs des autres axes du MICA. Le (a) candidat(e) fera preuve d’un engagement important dans l’animation et la dynamisation de la recherche (montage de projets, réponse aux AAP nationaux et internationaux...) et inscrira ses travaux de recherche dans le programme quinquennal du laboratoire pour le domaine des médias et du journalisme.</p>
<p>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</p>	<p>Le candidat/ La candidate devra assurer des missions de partenariat et d’encadrement, notamment dans la licence information et communication investie depuis un certain nombre d’années dans l’internationalisation (Licences délocalisées actuellement en Turquie et au Togo) qui en perspective pourrait être élargie à d’autres pays du continent africain. L’ouverture à la formation continue devra être développée, en favorisant les relations des formations avec le tissu socio-économique. La candidate/Le candidat aura pour mission de consolider cette politique volontaire d’internationalisation des formations et de construction de formations diplômantes en formation continue, comme par exemple l’actuelle Licence « Information territoriale ».</p>
<p>Contact/informations</p>	<p>Nous rappelons aux candidats qu’ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Pour toute demande d’information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction du département ISIC concerné :</p> <p>Mme Manes Gallo : mcmannesgallo@u-bordeaux-montaigne.fr - 05 57 12 44 38</p> <p>M. Vincent Liquète : vincent.liquete@u-bordeaux-montaigne.fr - 06 46 22 11 90</p>

**Rappel des missions
générales liées au
statut des
enseignant(e)s –
chercheur(e)s**

Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article L. 123-3 du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article L. 112-1 du code de la recherche. Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article L. 952-2 du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.

Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.

Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.

Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.

Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.

Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.

**Préconisations
recherche**

Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les doctorant.s et masters.

En plus des éléments ci-dessus et des attentes concernant l'encadrement doctoral, il est attendu du futur PR qu'il ou elle fasse état d'une expérience dans le montage des projets de recherche sur les AAP régionaux, nationaux et internationaux.